



Y-a-t-il encore des coupes à blanc au Québec?



Vue aérienne d'une CPRS

La réponse à cette question est moins simple qu'elle n'y paraît. Techniquement, une coupe à blanc ou coupe rase consiste en un abattage de tous les arbres ou presque sur un territoire. Parce qu'elle modifie radicalement le paysage et donne des images médiatiquement fortes, cette méthode d'aménagement forestier a acquis une mauvaise réputation dans la population. Pourtant, l'abattage de l'ensemble d'un couvert forestier s'avère parfois la méthode la plus appropriée pour favoriser la régénération d'une forêt. C'est le cas pour les forêts dites équiennes, c'est-à-dire composées d'arbres adultes sensiblement du même âge et de la même taille. En fait, dans une perspective de développement durable, le véritable problème de la coupe à blanc n'est pas tant l'enlèvement d'un peuplement d'arbres que la perturbation et la compaction du sol qui s'ensuit à cause de la machinerie. C'est pourquoi depuis 1995, le Ministère des forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) exige un ensemble de pratiques qui limite ces incon-

véniements. Lors d'une coupe rase, la machinerie doit toujours circuler dans les mêmes sentiers pour éviter de compacter le sol sur une trop grande surface. Cette méthode de récolte est assortie d'autres exigences. Par exemple, des superficies maximales sont imposées pour chaque aire de coupe, des lisières de forêt doivent être préservées le long des routes et des cours d'eau et le prélèvement des arbres se limite à ceux d'un diamètre supérieur à 10 cm. La régénération de la forêt se fait alors naturellement en quelques années et le recours à la plantation n'est nécessaire que dans 20% des cas. Le terme coupe à blanc, qui est connoté négativement, apparaît désuet dans ces circonstances et est avantageusement remplacé par celui de Coupe avec protection de la régénération et des sols (CPRS).

Sources

Ministère des forêts, de la Faune et des Parcs du Québec, <https://mffp.gouv.qc.ca/publications/forets/comprendre/CPRS.pdf>



Association forestière
VALLÉE ST-MAURICE